

Abolition de la peine de mort et/ou le moratoire sur la peine de mort

Kigali, 13 – 14 octobre 2011

Serena Hotel

Monsieur le Président de la République,

Madame la Ministre des Affaires étrangères,

Monsieur le Ministre de la Justice,

Monsieur le Président de la Commission de l'UA

Monsieur le Président d'honneur,

Mesdames, Messieurs les Ministres,

Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs, Excellences

Mesdames, Messieurs,

Chers Amis,

Je remercie vivement Madame Louise Mushikiwabo, Ministre des Affaires étrangères - qui représente brillamment son pays - et Monsieur Tharcisse Karugarama Ministre de la Justice – qui a fait un expose remarquable - pour leur accueil ainsi que mon ami Monsieur Aldo Ajello, Président d'Honneur de l'association « Ne touchez pas à Caïn » qui est à la base de cette conférence.

Cher Aldo,

Je comprends que tu sois membre d'honneur de cette Fondation car toute ta vie tu as lutté pour l'établissement d'un monde plus libre, plus juste, plus solidaire et plus respectueux de tous. En tant qu'universaliste tu as toujours placé l'homme au centre de ta réflexion et de ton action.

Je me dois de rappeler ici le rôle majeur que tu as joué dans plusieurs grandes médiations de paix en Afrique.

Je suis très heureux d'être ici avec vous pour traiter d'une problématique d'une extrême gravité.

Parce qu'elle touche au droit à la vie, au premier des droits de l'homme, à ce que le concept d'humanité a de plus authentique, à ce qui différencie l'homme du reste de la création, à ce qui fait de lui une exception dans l'univers et qui trace de façon irrévocable la frontière entre le concept du bien et la préscience du mal.

Que cette réunion intervient ici à Kigali au Rwanda dans ce pays que l'histoire un temps a damné en jetant un peuple en pâture aux démons démentiels du mal absolu donne une dimension encore plus significative à cet événement.

Mesdames, Messieurs,

La nécessité d'abolir la peine de mort est pour tout humaniste et tout universaliste une évidence que le doute ne peut effleurer.

C'est la négation de l'humanité qui vit pourtant en tout être humain.

Depuis le Siècle des Lumières, l'Homme a conçu et mis en œuvre, quelque chose d'absolument inédit jusqu'alors :

Une organisation sociale fondée sur la raison ;

Une communauté d'individus libres, capables de penser et de s'exprimer librement, capables aussi de cette vertu humaine cardinale qu'est la tolérance et sa plus belle déclinaison, la notion de pardon ;

Une société respectueuse de l'homme et de ses différentes identités, une société qui refuse les discriminations et qui affirme que l'homme porte en lui, non pas une identité mais plusieurs identités. J. Kennedy n'a-t-il pas déclaré devant le Conseil protestant de New York en 1963 que ' la famille de l'homme n'était pas limitée à sa race ou a sa religion'.

Réduire l'identité d'un être humain à une seule caractéristique est une conception totalement fautive de l'individu. Pire, cela peut être une conception dangereuse car elle porte en elle le risque de l'exclusion.

D'aucuns commettent cette erreur d'analyse par manque de réflexion. D'autres instrumentalisent ce raccourci par opportunisme et malveillance.

Chaque homme est défini par une multitude d'identités différentes.

Si j'ai voulu faire une petite digression, c'est que le paramètre identitaire a souvent généré par rapport par rapport au sujet qui nous occupe une scandaleuse banalisation.

Le combat de tous les humanistes contre un archaïsme sanglant est loin d'être terminé. C'est un combat moral que l'humanité doit remporter sur elle-même car comme l'a dénoncé Victor Hugo devant l'Assemblée constituante en 1848 : « La peine de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie ».

Néanmoins, des progrès considérables ont été observés ces dix dernières années dans toutes les régions du monde. Ainsi, plus de 140 pays ont soit aboli la peine de mort, soit décidé de ne plus l'appliquer. C'est 36

Etats de l'UA dont 16 Etats issus de l'Afrique subsaharienne qui sont ainsi devenus abolitionnistes en droit ou en pratique.

Jean Ping, je connais son engagement, ses convictions éthiques et morale.

Ce qui m'interpelle en tant que démocrate, c'est de constater que des démocraties qui se reconnaissent comme telles puissent supporter sans embarras éthique le maintien de ce déni d'humanité, qui est en même temps un déni de justice, une abomination.

Les mêmes qui sont souvent prompts à dénoncer les manquements dans des pays dont la démocratie est moins achevée, se satisfont sans aucun état d'âme de conserver dans leur législation ou leur constitution ce qu'il faut bien qualifier de monstrueuse et incohérente perversion.

Je tiens à saluer les efforts de leadership et le travail remarquable de la « Commission africaine des droits de l'homme et des peuples en faveur de l'abolition de la peine de mort » de l'Union africaine qui par l'adoption de ses résolutions (en 2008 et en 2009) veut faire du continent une zone sans peine de mort.

Je félicite Jean Ping pour le travail remarquable qu'il a réalisé sur tous les plans.

En décembre 2010, avec le vote écrasant de la troisième résolution des NU en faveur d'un moratoire sur le recours à la peine de mort, l'abolition est devenue largement majoritaire dans le monde.

Aujourd'hui, les deux tiers des Etats du monde ont aboli la peine de mort en droit ou en pratique.

Mesdames, Messieurs,

Chaque société a un rapport à la peine de mort qui lui est propre. La Chine, l'Iran, les USA pour ne citer que les principaux, continuent à procéder à des exécutions capitales. Le rapport ancestral à la vie, à la mort joue un rôle important.

Heureusement des voix s'élèvent dans les pays non abolitionnistes pour affirmer que la peine de mort n'est ni moralisatrice, ni intimidante, ni dissuasive ; qu'elle est au contraire une offense à la justice, à une justice humaine qui par définition est faillible et qu'elle charrie en elle tous les poisons sociaux à commencer par le racisme et l'inégalité. Il n'y a en effet pas d'expression plus cruelle de l'injustice sociale que l'inégalité devant la justice. Quand cette inégalité s'exprime dans la peine de mort, cette injustice est tout simplement intolérable, barbare et mortifère pour l'humanité toute entière. Elle alourdit de manière sordide la conscience collective de l'humanité.

On ne peut que se révolter contre les exécutions capitales de mineurs, de personnes atteintes de troubles mentaux, ou d'exécution basée sur l'appartenance ethnique, religieuse, ou encore pour adultère ou parce que ces personnes sont homosexuelles.

Mais nous devons nous accrocher à nos convictions, à nos espérances, à nos rêves : En Chine, le confucianisme renaissant est opposé à la peine de mort. Aux Etats Unis, malgré la tragique exécution de Troy Davis, la peine de mort est en recul, se limitant notamment à l'Etat du Texas et aux Etats du Sud. Dans les Etats islamistes intégristes, on peut espérer que les révolutions démocratiques actuellement en marche ne seront pas sans impact sur cette problématique. Actuellement sur les 22 pays que compte la Ligue Arabe seul Djibouti est abolitionniste. Certains sont

néanmoins déjà sur la voie du moratoire ou abolitionnistes. La Turquie qui a aboli la peine de mort en 2002, candidate à l'UE et acteur régional reconnu, a sans doute une carte à jouer car comme le souligne Robert Badinter, « la charia permet les exécutions, mais elle ne l'ordonne pas ».

Le recul des Etats rétentionnistes s'expliquent aussi par la multiplication des normes internationales relatives aux droits élémentaires de l'être humain qui n'ont cessé de limiter le champ d'application de la peine capitale. Pour n'en citer que quelques uns, je pense au Pacte international relatif aux droits civils et politiques, à la Convention des droits de l'enfant, à la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, aux protocoles à la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme concernant l'abolition de la peine de mort, au Statut de Rome portant création de la Cour pénale internationale,...

Mais, mes chers Amis,

L'abolition de la peine de mort est avant tout un acte de courage politique, un acte de conscience, un engagement personnel, un choix moral. C'est décider de passer d'une justice qui tue à une justice qui réconcilie et qui parie sur la part de lumière qui brille à l'intérieur de chaque être humain. C'est une vision résolument optimiste de l'homme.

Je ne suis pas un naïf mais je refuse d'être en tant qu'humaniste un pessimiste de l'homme. C'est pourquoi cette question est une question de nature existentielle pour l'humanité.

Des crimes atroces, des crimes contre l'humanité, des attentats terroristes, il y en a eu de tout temps et il y en aura encore.

L'abolition de la peine de mort c'est la victoire de l'alchimie magique entre la raison et l'intelligence du cœur. C'est la primauté de la liberté sur l'obscurantisme ; C'est le refus de laisser notre part de bestialité prendre le dessus et en même temps c'est reconnaître que tout être humain vit de cette dualité et qu'il en porte le risque.

Je l'ai dit, la suppression de la peine de mort est une condition de la démocratie. Mais elle n'est pas suffisante. Cela ne garantit pas l'impartialité de la justice, l'assurance de procès équitables, le respect de la présomption d'innocence, des avocats compétents, impartiaux, non soumis à des pressions ou des menaces, des prisons décentes, ...Le nombre de suicides dans les prisons atteste du travail encore à réaliser.

Un Etat de droit, un « juste » Etat est à l'antipode d'un Etat qui s'arroge le droit de disposer du citoyen jusqu'à lui ôter la vie et pire jusqu'à refuser à un être humain, quelque soit sa faute, de réintégrer la société, une fois qu'il a payé sa dette.

Dans une démocratie aucun homme, aucun pouvoir ne peut, de mon point de vue, disposer du droit d'ôter la vie.

Dans une démocratie la peine capitale est non seulement inhumaine mais aussi inacceptable, et ce quelles qu'en soient les circonstances. Aucune des valeurs qui sont à la base de la construction européenne ne peut justifier que l'on relativise la vie humaine, que l'on accepte une justice qui tue. C'est pourquoi, en 2010, l'Union européenne a plaidé pour l'instauration d'un moratoire universel d'ici 2015 de la peine de mort, première étape sur la voie de son abolition mondiale.

En Europe, grâce au travail du Conseil de l'Europe, la Biélorussie reste désormais le seul pays à maintenir la peine capitale.

Ne croyez pas que la peine de mort est la solution pour mettre fin au crime politique, au terrorisme. Ceux qui le croient se trompent de débat. Le terrorisme se place sur le terrain de l'idéologie. Le terroriste exécuté, sublimé, transcendé, devenant martyr ou héros pour les siens, entretient la spirale infernale de la violence.

Il en va de même des dictateurs déchus. L'exécution de Saddam Hussein reflète un esprit revancharde, une réponse à la barbarie par la barbarie, favorisant le cycle de violence en Irak, privant le monde d'un procès juste et équitable, soucieux du respect du droit et établissant les responsabilités.

La justice qui tue est en fait l'anti-justice, c'est un piège sournois tendu à la démocratie, c'est la victoire de ceux qui font triompher la vengeance sur les valeurs humaines et universelles. Et je ne parle pas encore alors des risques d'erreurs judiciaires dont on sait qu'elles peuvent venir d'un problème de recevabilité des preuves, du jury, du coût excessif des moyens d'investigations, de la nature inéquitable des moyens financiers.

Pourquoi comme l'a dit Maximilien de Robespierre se priver des moyens de réparer ? Pourquoi ne pas tendre la main au pauvre, à l'innocent ou au repentant ? Pourquoi ravir à l'homme la possibilité du retour à l'estime de lui-même ?

Mes chers amis,

Enfin, je ne voudrais pas terminer sans saluer le Président de la République et les autorités rwandaises qui développent ce pays de manière extrêmement positive.

Et je ne puis m'empêcher de penser que les succès et les progrès tellement visibles que les autorités, le peuple enregistrent ne sont pas sans lien avec le courage que vous avez mis à oser poser des questions existentielles, difficiles, sur vous-mêmes, sur la société, sur votre passé, sur la notion de vie, de mort, sur le devoir de mémoire, sur le pardon, sur la justice qui réconcilie sans oublier, qui pardonne sans condamner à mort, sur la place de la femme, sur la place indispensable de l'éducation, sur le droit à la différence sur tous les plans ;

Au Président de la République, et à vous toutes les autorités institutionnelles de ce pays, je veux vous dire l'estime qui est la mienne.

Parce que contrairement à d'autres, à des esprits chagrins quand ils ne sont pas malveillants et même parfois révisionnistes j'ai été et je suis encore le témoin de l'immense courage dont vous avez fait preuve après un drame qui figure dans la galerie la plus sordide des abominations de l'Histoire.

Vous tirez ce pays vers le haut, d'une main sûre, animé d'une vision volontariste, mobilise par le sens de l'Histoire et de l'Avenir.

Vous le faites avec rigueur, avec autorité, parfois de manière imparfaite mais on sent motivation, on sent votre engagement et votre détermination.

Vous avez une grande ambition pour votre peuple et pour tous les Africains.

Votre combat est celui de la modernité, de la rigueur, de l'engagement, de la jeunesse de la responsabilisation, de l'appropriation.

Il reste encore bien des objectifs à réaliser. Le travail n'est pas terminé.

Mais quand je vois ce qui fut réalisé en si peu de temps pour offrir aujourd'hui au monde le visage d'une espérance qui est en train de se réaliser, je suis admiratif et ému. Ému par ce qui se passe ici, parce que ce qui se passe ici peut inspirer d'autres pays pour le meilleur.

Vous prenez l'avenir à bras le corps et à bras le cœur. Et vous le faites en vous fondant sur cette merveilleuse maxime de Victor Hugo

« Il ne suffit pas d'être la république, il faut être la liberté ; il ne suffit pas d'être la démocratie, il faut être l'humanité. Un peuple doit être un homme, et un homme doit être une âme ». Ce combat nous le menons sans relâche avec force et détermination.

Cette conférence ne pouvait trouver ici et maintenant un meilleur lieu.